





Enquête sur l'accès des services au public auprès des usagers des Pyrénées-Atlantiques

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), prévoit, dans chaque département, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public prenant en compte les attentes et besoins des usagers.

Piloté par l'Etat et le Conseil Départemental, ce schéma a pour but d'améliorer l'accès aux services sur votre territoire et ainsi faciliter votre vie quotidienne.

Vous pourrez, par votre réponse à cette enquête (compter environ 10 minutes), anonyme, identifier les services utiles à votre quotidien et évaluer leurs conditions d'accès. Cette enquête constitue pour vous, en tant que citoyens et usagers de ces services, une occasion d'exprimer vos attentes et besoins actuels et à venir.

La présente enquête se terminera le <u>15 décembre 2016</u> et votre avis est essentiel.

Le Préfet et le Président du Conseil Départemental, ainsi que tous les partenaires de cette démarche, vous remercient par avance du temps que vous pourrez consacrer à cette démarche essentielle pour notre département rural.

A – Présentez-vous ainsi que votre commune de résidence

Nota : la réponse aux 6 premières questions est nécessaire pour pouvoir répondre à la suite du questionnaire. Ces éléments permettront de réaliser des analyses statistiques.

1. Vous êtes ? Une femme Un homme							
2. Code postal de votre commune de résidence ?							
3. Nom de votre commune de résidence ?							
4. Quelle est votre tranche d'âge ?							
□ 15 à 29 ans □ 30 à 44 ans □ 45 à 59 ans □ 60 à 75 ans □ + de 75 ans							
5. Quel est votre statut professionnel ?							
□ Etudiant □ Actif en emploi □ Sans emploi □ Retraité □ Autre							
6. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?							
□ Employé □ Cadre, profession libérale							
□ Ouvrier/ouvrier agricole □ Agriculteur exploitant							
□ Agent de la fonction publique ou assimilé □ Technicien, profession intermédiaire							
☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise							

Enquête sur l'accès des services au public

	de	ce so quot	ervic e idien eu ut	e dans		c. Pourriez-vous évaluer globaleme la facilité d'accès d'ouverture de ce service sont-ils ? c. Pourriez-vous évaluer globaleme la facilité d'accès ce service de 1 (tre peu accessible) à (très accessible) ?					ment ès de (très à 4		
7. Type de services	NC=	non (conc	erné		Pas du tout adapté s	Peu adapté s	Adapté s	Tout à fait adapté s				
	NC	b.	2	3	4	à v	os horaires	de disponit	ollité ?	1	2	3	4
TRANSPORTS EN COMMUN													
INTERNET													
TELEPHONIE MOBILE													
TRANSPORT À LA DEMANDE / CO- VOITURAGE													
SERVICES POSTAUX													
BOULANGERIE													
ALIMENTATION													
DISTRIBUTEUR DE BILLETS													
PHARMACIE													
STATION-SERVICE													
POMPIERS													
GENDARMERIE / POLICE													
SERVICES DES URGENCES													
MEDECIN GENERALISTE													
MEDECINS SPECIALISTES													
CAF / CPAM / MSA													
CCAS – CCIAS													
TRESORERIE													
PRÉFECTURES / SOUS-PRÉFECTURES													
ASSISTANTE MATERNELLE, CRECHE													
ACCEUIL ENFANTS, CENTRE DE LOISIRS													
HEBERGEMENT PERSONNES HANDICAPEES													
HEBERGEMENT PERSONNES AGEES													
AIDE À DOMICILE, INFIRMIERS													

ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE					_							
COLLEGE et LYCEE												
PISCINES PUBLIQUES												
POLE EMPLOI,												
MISSION LOCALE												
B- Identifiez et évaluez les services utiles à votre quotidien 8. Identifiez-vous d'autres services indispensables à votre vie quotidienne ? Veuillez préciser lesquels.												
9. Pourriez-vous préd un rendez-vous ou u							ais d'atten					
				ncern	Aucun délai		semain e	2 à 3 semaines	1 à 2 mois	à 6 nois	+ d mo	
Médecin générali	ste											
Médecin spécialis	te											
Garde d'enfants (Assistante matern crèche)	nelle,											
Centre de loisirs / l ruraux	Foyer	-										
Pôle emploi / Missi locale	on											
Hébergement per âgées	sonne	es										
Hébergement per handicapées	sonne	es										
Administration												
Organismes social (CPAM, CAF, MSA												

C – Modes d'accès aux services, réalisation des démarches administratives et informations sur les services

C1 - Se déplacer jusqu'aux services

12. De manière générale, vous accédez aux services (Plusieurs réponses possibles)
□ En journée, les jours de semaine □ Entre 12h et 14h □ Les soirs de semaine une fois libéré de votre activité
13. De manière générale, vous accédez aux services (Une seule réponse possible)
□plutôt depuis votre domicile □plutôt depuis votre lieu d'activité □les deux de manière indifférenciée
14. Utilisez-vous un véhicule motorisé pour accéder aux services? Oui Non
15. Si vous utilisez les transports en commun vous permettent-lis, à partir de votre domicile, d'accéder aux services qui vous sont indispensables ? □ Tout à fait □ Partiellement □ Très partiellement □ Pas du tout □ Je ne sais pas □ Non concerné
16. Globalement, considérez-vous avoir des difficultés à accéder physiquement aux services ?
□ Oui □ Non 17. Si oui, pourriez-vous préciser lesquelles ? Exemple : J'habite dans un hameau isolé et ne peux plus conduire mon véhicule.
C2 - Accéder à distance aux services (par téléphone, internet)
18. Avez-vous pour habitude d'accéder à certains services par téléphone ou par internet ? □ Oui Non
19. Si oui, que diriez-vous de votre pratique en termes d'accès à distance (téléphone ou internet)? Pas de problème, je maîtrise totalement les démarches en ligne ou par téléphone Je maîtrise bien les démarches par téléphone mais moins en ligne Je me débrouille mais c'est parfois laborieux
20. Si non, pourquoi n'accédez-vous jamais à certains services à distance ? Deux réponses possibles.
 □ Vous préférez le contact physique □ Vous n'êtes pas abonné à internet □ Vous n'êtes pas informé sur ces possibilités □ Autre □ C'est trop complexe □ Vous ne savez pas vous servir d'Internet □ Votre commune n'est pas couverte par Internet
C3 – Réaliser des démarches administratives
21. En matière de démarches administratives
Vous maîtrisez certaines démarches mais d'autres peuvent vous poser certaines difficultésVous avez des difficultés avec les démarches administratives
22. Si vous éprouvez des difficultés pourriez-vous préciser lesquelles ? Plusieurs réponses possibles
□ Je rencontre des difficultés à comprendre le vocabulaire administratif □ Je manque d'informations sur les démarches à accomplir □ Je ne dispose d'aucune aide familiale ou relationnelle

□ Autre, précisez :								
<u>C4 – S'informer su</u>	<u>r les services</u>							
23. Considérez-v	ous que l'information dis	sponible sur les services soi	†?					
□ Suffisante	□ Plutôt suffisante	□ Plutôt insuffisante	□ Insuffisante					
24. Selon vous, l'information des services peut-elle être améliorée ?								
D – Votre avis s intéresse	sur la question de l	'accès aux services	s sur votre territoire nous					
II II CI CSSC								
25. Vos idées no	us intéressent, cet espac	ce vous est réservé :						

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire à l'adresse suivante :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques Hôtel du département Secrétariat général 64 Avenue Jean Biray, 64058 Pau cedex 9

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION Retrouvez l'actualité liée à ce sujet sur <u>www.le64.fr</u> et <u>www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr</u>